

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien



Semaine du 26 janvier au 30 janvier 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Comores** : accord sur la 5<sup>e</sup> revue du programme FEC et les consultations au titre de l'Article IV
- ❖ **Kenya** : Moody's relève la note souveraine à B3
- ❖ **Soudan du Sud** : révocation du gouverneur de la Banque centrale et nomination de Johnny Ohisa Damian

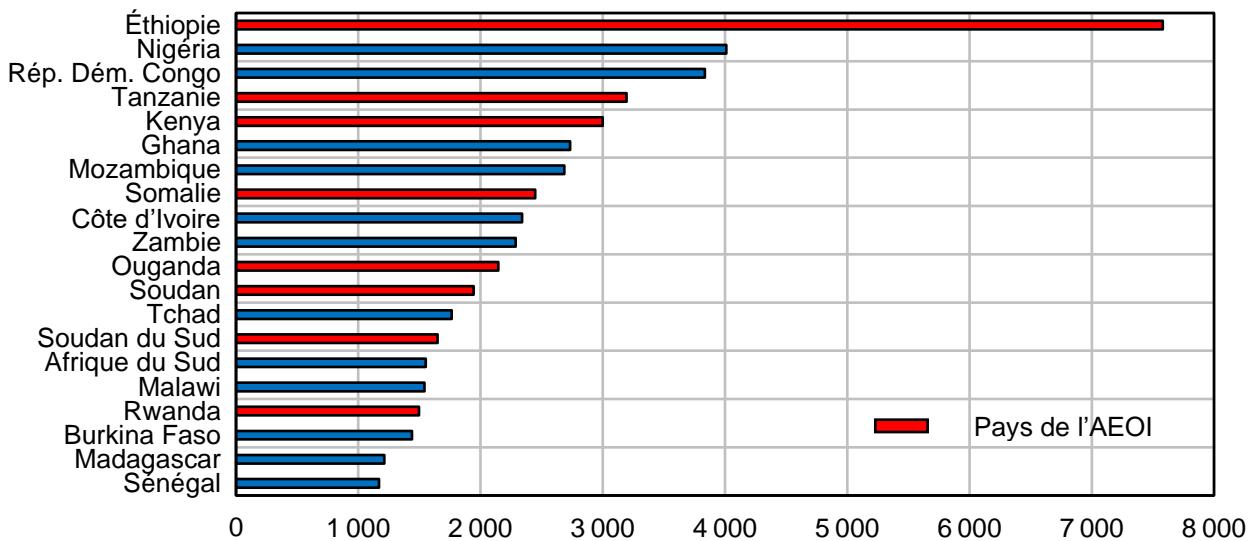
### LE CHIFFRE À RETENIR

+3,5 %

AFRIQUE : HAUSSE DE L'AIDE PUBLIQUE  
AU DÉVELOPPEMENT A DESTINATION DU  
CONTINENT EN 2024

### Le graphique de la semaine

Afrique : principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD)  
- 2024, en M USD -



Le Comité d'Aide au Développement, rattaché à l'[OCDE](#), a publié les chiffres d'Aide publique au développement pour 2024. Le Continent a concentré 71,8 Md USD d'APD (soit du 28,9 % du total de l'APD). Au total, la région AEOI capte plus du tiers (35,9 %) de l'aide à destination de l'Afrique. Parmi les 20 premiers bénéficiaires de l'APD en Afrique subsaharienne, 8 font partie de l'AEOI. Il s'agit un particulier de l'Éthiopie, de la Tanzanie et du Kenya. Entre 2023 et 2024, l'APD mondiale a diminué de -4,4 % (de 260,2 à 248,4 Md USD), tandis que l'APD à destination de l'Afrique a progressé d'environ +3,5 %.



## REGIONAL

### La Kenya Ports Authority ouvre un bureau de liaison à Kigali

Le ministère rwandais des Infrastructures et la Kenya Ports Authority (KPA) ont signé un protocole d'accord prévoyant l'ouverture d'un bureau de liaison de la KPA à Kigali. Cette initiative vise à renforcer la coopération institutionnelle et opérationnelle entre le Rwanda et le port de Mombasa, dans le cadre du Corridor Nord. Le bureau de liaison aura pour mission d'améliorer la coordination logistique, de faciliter l'accès des opérateurs économiques rwandais aux services portuaires kényans et contribuer à la fluidité des échanges commerciaux régionaux. Il s'inscrit dans une logique de renforcement des chaînes logistiques et de réduction des délais liés au transport des marchandises. Cette implantation vise également à améliorer le partage d'informations, le suivi des flux de fret et la compétitivité du commerce régional, dans un contexte d'intégration économique accrue dans la région.

## BURUNDI

### La dette domestique atteint 7 196,5 Md BIF, limitant les marges budgétaires

La dette domestique du Burundi a augmenté entre 2022 et 2025, passant de 4 763,7 Mds à 7 196,5 Mds BIF, soit de 36 % à 47 % du PIB d'après les données des autorités burundaises. Cette progression reflète un recours accru aux financements internes pour couvrir les besoins budgétaires dans un contexte de ressources fiscales limitées, de pressions macroéconomiques et d'accès restreint aux financements extérieurs. L'inflation, élevée sur la période environ 39% en 2025 a contribué à augmenter le coût nominal de la dette et a renforcé les pressions sur le budget et le service de la dette interne.

## COMORES

### Accord des services du FMI sur la 4<sup>e</sup> revue du programme FEC et l'Article IV

Les autorités comoriennes et les services du FMI sont parvenus à un accord le 23 janvier 2026 sur les conclusions de la [5<sup>e</sup> revue](#) du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) et de la revue au titre de l'Article IV des statuts du Fonds. Cette appréciation s'appuie sur une mission qui s'est déroulée entre le 27

octobre et le 7 novembre 2025 aux Comores. Sous réserve d'approbation par la direction et le conseil d'administration du FMI, cet accord permettra le décaissement d'environ 4,9 M USD, portant le total cumulé à 28,6 M USD depuis l'approbation du programme en juin 2023. À fin juin 2025, trois des cinq critères quantitatifs ont été respectés et treize repères structurels sur quinze atteints. Les services du Fonds ont salué les progrès en matière de mobilisation des recettes, de gestion de la trésorerie et de la dette, tout en appelant à la vigilance sur certains risques de dépenses. Ils ont également relevé une diminution de l'inflation, de 7,3 % à 1,9 % en glissement annuel entre mars et octobre 2025.

## DJIBOUTI

### Djibouti lance sa plateforme de création d'entreprises en ligne

Djibouti a mis en service une plateforme numérique dédiée à la création d'entreprises en ligne, visant à moderniser les relations entre l'administration et le secteur privé. Cette initiative s'adresse en priorité aux PME et s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation de l'administration publique et de digitalisation des services destinés aux entrepreneurs. Elle prolonge les réformes engagées avec la mise en place du Guichet unique des services aux entreprises en 2017, dont les résultats sont significatifs : 8 446 entreprises ont été créées via ce dispositif, avec un taux de survie estimé à environ 50 %, selon l'Agence nationale pour la promotion des investissements. Le Guichet unique a permis de tripler le nombre annuel de créations d'entreprises, passant d'environ 400 en moyenne à plus de 1 200.

## ÉTHIOPIE

### EDR et NOC lancent un projet pilote de transport de carburant par train

La coentreprise publique Ethio-Djibouti Railway (EDR) et la National Oil Company (NOC) éthiopienne ont engagé une coopération visant à lancer - enfin - le transport de carburant par rail sur l'axe Addis-Abeba-Djibouti (env. 800 km). Un premier test opérationnel a été lancé le 27 janvier, avec l'acheminement de 120 000 litres de diesel vers le terminal d'Indode, au sud d'Addis-Abeba. Depuis 2018, l'absence de construction de la liaison ferroviaire de 1,5 km entre le terminal pétrolier et le



réseau ferré existant, en raison d'un manque de financement, empêche EDR d'exploiter ses 110 wagons-citernes. La reprise des discussions sur cette infrastructure vise à lever un goulot d'étranglement logistique dont le coût serait estimé à environ 10 M USD par an pour l'État éthiopien.

### **La Commercial Bank of Ethiopia lance, à destination des diasporas, une plateforme d'envoi de fonds**

Le 20 janvier 2026, la Commercial Bank of Ethiopia (CBE) a lancé CBE Connect Digital Wallet, la première plateforme éthiopienne permettant de recevoir des fonds de l'étranger et de détenir des devises en ligne, ce qui était auparavant interdit. Elle vise à capter une part plus importante des 35 Md USD envoyés dans le pays par la diaspora, dont seulement 22 % transiteraient par des canaux formels. La CBE met en avant que, contrairement aux plateformes étrangères qui sont soumises aux régulations et restrictions des pays où elles sont basées – pouvant imposer des taxes, des sanctions soudaines ou des obligations de conformité strictes – CBE Connect fonctionne sous juridiction éthiopienne et garantit la souveraineté des transferts. Les fonds déposés sont distribués instantanément à tous les comptes bancaires éthiopiens, et pas seulement aux clients de la CBE, sans recours à des intermédiaires, réduisant ainsi coûts et délais tout en renforçant la sécurité et l'efficacité des transferts.

### **Les parcs industriels ne réussissent pas à retenir leur main-d'œuvre qualifiée**

Selon une étude du Policy Studies Institute (PSI), sur les 350 000 travailleurs qualifiés formés par les parcs industriels, seuls 20 % (70 000) restent employés dans ces structures. Ce faible taux de rétention s'expliquerait principalement par des salaires insuffisants au regard du coût de la vie en milieu urbain. Par ailleurs, certains parcs situés dans des zones économiquement peu viables, comme Hawassa et Bole Lemi, exposent les employés à des pressions liées à l'inflation et aux coûts élevés du logement à proximité des hubs de production. La situation est aggravée par le fait que la majorité des entreprises occupant les hangars des parcs importent jusqu'à 95 % de leurs intrants, dans un contexte de difficultés d'accès aux devises étrangères, ce qui augmente fortement leurs coûts et limite la possibilité d'augmenter les salaires. Le PSI recommande donc au gouvernement de privilégier l'implantation de sites

économiquement viables et de développer des chaînes d'approvisionnement locales pour renforcer la durabilité et la compétitivité des parcs industriels.

## **KENYA**

### **Moody's relève la note souveraine à B3 avec perspective stable**

Le 27 janvier 2026, Moody's a relevé la note souveraine du Kenya de Caa1 à B3 et révisé la perspective de positive à stable, traduisant une diminution du risque de défaut à court terme. Cette décision repose sur l'augmentation des réserves de change, estimées à environ 12,2 Md USD fin 2025, offrant une couverture confortable des importations, ainsi que sur un déficit courant plus modéré. Le retour du Kenya sur les marchés internationaux en 2025, via une émission d'euro-obligations, a contribué à réduire les risques de refinancement à court terme et à améliorer l'accès aux financements extérieurs, renforçant la perception de la résilience macroéconomique du pays. Moody's souligne toutefois la persistance de vulnérabilités structurelles, notamment une capacité d'endettement limitée, un déficit budgétaire élevé et un coût du service de la dette contraignant, qui continuent de restreindre les marges de manœuvre budgétaires et d'exposer le pays à des chocs macrofinanciers.

### **La BAD approuve un financement de 16,5 M USD pour un projet géothermique à Menengai**

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un prêt de 16,5 M USD destiné à soutenir l'expansion de la production d'énergie géothermique au Kenya. Ce financement vise la construction d'une centrale de 35 MW sur le champ géothermique de Menengai, au nord de Nakuru. Les fonds permettront de financer la troisième unité de la première phase de développement du site qui, une fois achevée, atteindra une capacité totale de 105 MW d'électricité renouvelable. Le projet est développé par l'entreprise chinoise Kaishan Group. En complément du prêt de la BAD, la Société financière internationale (IFC – groupe Banque mondiale) s'est également engagée à apporter des financements dans le cadre d'un projet plus large de 91,9 M USD destiné à soutenir le secteur géothermique au Kenya.



## Ketraco lance un projet de renforcement du réseau électrique dans la région côtière

La Kenya Electricity Transmission Company (Ketraco) a annoncé un projet d'environ 122 M USD visant la construction d'une nouvelle station électrique de 220/132 kV à Kilifi et l'extension d'une station existante de 220/33 kV à Malindi. Ce projet est financé par la Banque Africaine de Développement et la Banque d'import-export de Corée du Sud (EDCF) et s'inscrit dans le Kenya Transmission Network Improvement Project (KTRNIP). Les entreprises ont jusqu'au 24 mars 2026 pour soumettre leurs offres. L'objectif est de renforcer la qualité et la stabilité du réseau électrique dans la région côtière qui souffre d'un manque de fiabilité. Cette région représente 17 % de la consommation électrique totale du pays.

## La taxe touristique de 2% élargie aux réservations Airbnb, Booking.com et Jumia

Le gouvernement kényan a annoncé, le 26 janvier 2026, l'extension de la taxe touristique de 2 % aux plateformes de location courte durée telles qu'Airbnb, Booking.com et Jumia. Jusqu'à présent appliquée aux hôtels et établissements touristiques classiques, cette taxe devra désormais être prélevée directement par ces plateformes lors de la réservation et reversée au Fonds pour le Tourisme, « Turism Fund ». L'objectif de cette mesure est de moderniser la collecte des recettes touristiques et de combler les lacunes de contrôle liées à l'essor des locations de courte durée, qui échappaient en grande partie aux systèmes traditionnels. Selon les autorités, la mise en œuvre est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2026 et reposera sur des partenaires numériques tiers, sur le modèle de systèmes déjà adoptés au Rwanda et en Afrique du Sud. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie gouvernementale visant à renforcer les revenus du secteur touristique et à formaliser les opérateurs de locations temporaires, tout en améliorant la transparence et la conformité fiscale.

## MADAGASCAR

### Lancement du recensement biométrique de masse de la population

Le 27 janvier 2026, le Président de la Refondation de la Madagascar a lancé le recensement biométrique de la population de plus de 18 ans, visant l'attribution

d'un Numéro d'Identifiant Unique sécurisé à plus de 12 millions de citoyens d'ici 2028. Le projet est financé par un prêt de 13,9 M USD de la Banque mondiale dans le cadre du projet PRODIGY. Le marché de fourniture des logiciels et équipements a été attribué à Laxton Group, tandis que le recensement sera réalisé par l'Institut national de la statistique pour 9,6 M USD. La solution IDMS a été confiée au Français IN Groupe (7,6 M USD). Le projet comprend également la numérisation des registres d'état civil par le consortium Studia/Digitech/Hermès Conseils (3,9 M USD) et l'impression des carnets Fokontany par Ecoprim (4 M USD).

## OUGANDA

### Le FMI confirme la solidité macroéconomique et la capacité de remboursement du pays

Le Conseil d'administration du FMI a conclu, le 12 janvier dernier, l'évaluation post-financement ([Post-Financing Assessment](#), PFA) de l'Ouganda et a validé l'analyse des services du Fonds. L'économie ougandaise affiche une performance robuste dans l'après-pandémie, avec une croissance de +6,3 % en 2024/25, une inflation maîtrisée sous les +4,0 % et un déficit courant ramené à -6,1 % du PIB, soutenu par les exportations de café. Les réserves de change se sont renforcées en 2025, dépassant trois mois d'importations, grâce notamment aux entrées de capitaux. La capacité de remboursement envers le FMI est jugée adéquate, y compris dans des scénarios défavorables, bien que des risques subsistent (retrait de capitaux, chocs sur les prix des matières premières, retards du projet pétrolier). Le FMI appelle à accélérer l'ajustement budgétaire, renforcer la mobilisation des recettes fiscales, préserver la discipline des finances publiques et maintenir une politique monétaire prudente tout en maintenant la flexibilité du taux de change afin de préserver la stabilité macroéconomique.

### Présentation des orientations budgétaires 2026/27

Lors du briefing de la Commission du budget du Parlement, le ministre d'État aux Fonctions générales, Henry Musasizi, a présenté l'année 2026/27 comme un tournant économique majeur pour l'Ouganda. Le budget pour l'exercice 2026/27 s'inscrit dans une trajectoire de forte croissance accélérant à +10,4 % pour le prochain exercice fiscal.



Le PIB par habitant atteindrait ainsi environ 1500 USD, contre près de 1300 USD actuellement. L'enveloppe budgétaire préliminaire s'élève à 69,3 Mds UGX, en baisse d'environ -4 % par rapport à l'année précédente, traduisant une orientation plus prudente. Les recettes domestiques demeurent le principal pilier du financement, dominées par les recettes fiscales. Les dépenses ciblent les secteurs productifs du NDP IV, tout en affichant un effort de maîtrise des dépenses courantes. Le service de la dette (28,2 Mds UGX), absorbe près de 30 % des recettes domestiques et environ un cinquième du budget, illustrant la contrainte persistante de l'endettement sur les marges budgétaires.

## RWANDA

### Accès des opérateurs privés aux dépositaires centraux de titres

Le gouvernement rwandais a publié, le 16 janvier 2026, une réglementation autorisant les entreprises privées, locales et étrangères, à exploiter des dépositaires centraux de titres financiers. Ces institutions, qui conservent et enregistrent la propriété des instruments financiers tels que les actions, obligations, bons du Trésor ou contrats d'assurance-vie à long terme, facilitent également le règlement et la compensation des transactions, assurant ainsi la sécurité et la transparence des opérations sur le marché. Cette mesure, qui soutient la mise en œuvre de la loi de 2025 sur les dépositaires centraux, les contrats financiers et les accords de compensation, vise à renforcer le marché des capitaux, à attirer de nouveaux acteurs et à aligner le cadre rwandais sur les standards internationaux. Elle impose aux opérateurs agréés des contrôles internes et des systèmes de gestion des risques robustes. Auparavant, seule la Banque nationale du Rwanda était autorisée à exercer ces activités.

### La BAD finance la phase II du Centre d'excellence en génie biomédical et santé numérique

La BAD a approuvé un financement de 33,6 M USD pour la phase II du projet de Centre d'excellence en génie biomédical et santé numérique du Rwanda. Le projet vise à renforcer les compétences dans les domaines de l'ingénierie biomédicale, de la santé numérique et des sciences de la réadaptation, tout en contribuant à l'amélioration du système de santé. Il prévoit l'extension des infrastructures existantes à

Kigali Innovation City, le renforcement des programmes académiques, l'acquisition d'équipements spécialisés et le développement de partenariats avec le secteur privé. La phase II permettra la formation de plusieurs centaines d'étudiants et le renforcement des capacités du corps enseignant, ainsi que la mise en place d'un parc d'innovation biomédicale. À moyen terme, le projet vise à réduire la dépendance aux compétences importées, à soutenir l'innovation locale en santé et à améliorer l'accès à des soins de qualité, notamment par le recours aux technologies numériques.

## SEYCHELLES

### Évaluation de l'OCDE sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales

Le OCDE, via son Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, a publié le 21 janvier le rapport d'évaluation 2025 des Seychelles. Le pays est désormais jugé « conforme pour l'essentiel », contre une évaluation « partiellement conforme » en 2020 et 2023, en raison de progrès notables dans le cadre juridique et la mise en œuvre de la norme d'échange de renseignements sur demande. Sur les dix indicateurs évalués, six sont conformes, trois conformes pour l'essentiel et un partiellement conforme, marquant une amélioration globale. Le rapport appelle toutefois à renforcer les contrôles et sanctions et à améliorer la disponibilité des informations sur les bénéficiaires effectifs, afin de limiter le recours à des prête-nom et d'assurer une meilleure transparence.

## SOMALIE

### L'ONU estime à 852 M USD les besoins humanitaires en Somalie pour 2026

L'ONU a lancé son plan de réponse aux besoins humanitaires en Somalie pour 2026, estimant les besoins financiers à 852 M USD, soit 40 % de moins qu'en 2025. Ce plan vise à assister 2,4 millions de personnes exposées à un risque accru d'insécurité alimentaire, de pénurie d'eau et de maladies, en raison notamment d'une sécheresse prolongée, des déplacements de population et de la réduction de l'aide internationale. Lors du plan 2025, sur un financement requis de 1,4 Md USD, l'ONU n'avait reçu que 27 % du montant, soit 379 M USD.



## SOUDAN

### Mise en place d'une application bancaire électronique par les RSF

Dans un communiqué datant du 28 janvier, la Banque centrale du Soudan (CBOS) a mis en garde contre une application bancaire mise en place par les RSF dans les zones sous leur contrôle au Darfour. La CBOS a averti que l'utilisation d'une application bancaire non licenciée par la Banque centrale, constituerait une infraction aux lois nationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. De son côté, un responsable de l'administration locale mise en place par les RSF, a indiqué que cette démarche s'inscrivait dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à mettre en place un système bancaire alternatif, afin de faire face à l'absence de services financiers et bancaires. L'absence de ces derniers et le manque de liquidité dans la région ont en outre conduit à l'utilisation du Franc CFA dans la zone, ainsi que à celle de la livre du Soudan du Sud dans les zones frontalières avec ce pays.

## SOUDAN DU SUD

### Le président démet le gouverneur de la BoSS

Le 23 janvier, le président Salva Kiir a révoqué Yeni Samuel, gouverneur de la Banque centrale du Soudan du Sud (BoSS), qui n'était en fonction que depuis deux mois. Johnny Ohisa Damian, nommé le jour même pour lui succéder, est un économiste ayant déjà

occupé ce poste à deux reprises : de août 2022 à octobre 2023, puis de décembre 2024 à juin 2025. Avant sa première nomination à la tête de la BoSS, il avait travaillé au ministère des Finances, se concentrant sur les finances publiques, la gestion des recettes et les relations avec les institutions financières internationales. Lors de la cérémonie d'investiture, le président Salva Kiir a présenté trois priorités majeures nécessitant un engagement et un financement adéquats : la paix et la sécurité, la relance économique et la préparation des élections.

## TANZANIE

### Vente partielle des réserves d'or pour financer les infrastructures

Le ministre d'État auprès de la Présidence, chargé de la Planification et de l'Investissement d'État, le professeur Kitila Mkumbo, a annoncé que la Tanzanie envisage de vendre une partie de ses réserves d'or afin de financer des projets d'infrastructures. Sur instruction de la présidente Samia Suluhu Hassan, la Banque de Tanzanie a été chargée de procéder à cette vente partielle, sans que le volume concerné ne soit précisé. À la fin du mois de décembre, les réserves d'or du pays étaient évaluées à 1,3 Md USD. Cette vente intervient dans un contexte de cours de l'or très élevés et de baisse de l'aide extérieure, incitant le gouvernement à mobiliser davantage ses ressources internes.